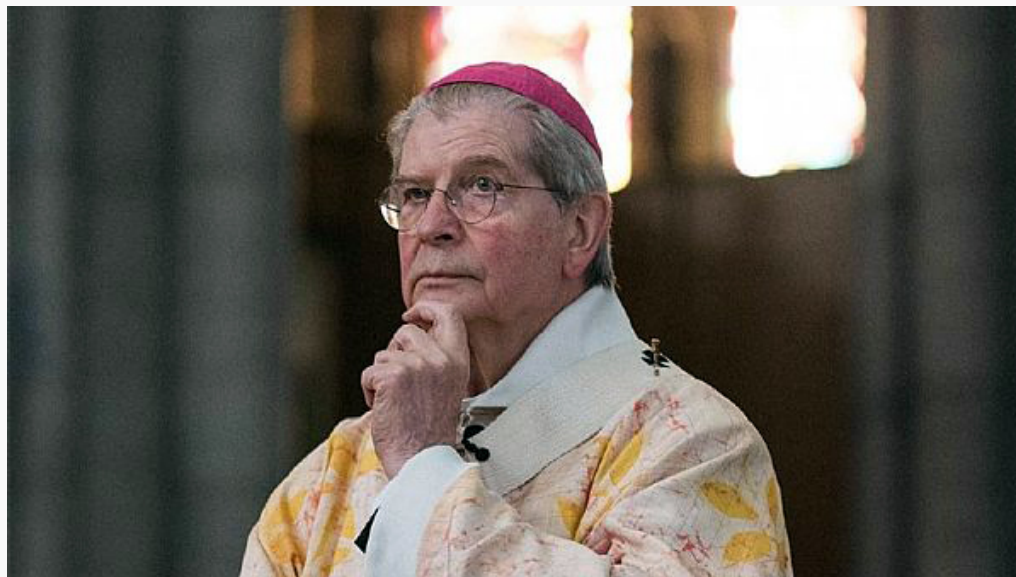


# PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 898 publiée le 4 novembre 2022

## CES LOURDS DOSSIERS PARISIENS QUE MGR ULRICH VA DEVOIR TRAITER



Mgr Ulrich, nouvel archevêque de Paris, y arrive comme un « homme neuf », ayant à apurer les faiblesses de la gestion dont il hérite. Notamment quant à la morale du clergé. Si l'on en croit, en effet, *Riposte catholique*, il a du pain sur la planche :

« Selon nos informations, ces affaires d'homosexualité concernent entre autres

1. un prêtre parisien, théologien, trop “entreprenant” avec des séminaristes
2. un autre, lui-aussi théologien, qui aurait écrit une lettre d'amour à un adolescent de 12 ans - le diocèse aurait proposé un dédommagement financier à la famille, qui n'a pas porté plainte.
3. un troisième, encore un théologien, mis en cause pour des faits de voyeurisme, après des douches collectives suite à des matchs sportifs qu'il organisait
4. dans une paroisse de l'ouest parisien, le vicaire qui a demandé à son curé d'arrêter ses relations contre-nature, a été harcelé par ce dernier et forcé de quitter le diocèse de Paris. »

Notons que le prêtre trop « *entreprenant* » avec les séminaristes, a été subitement hospitalisé et mis à l'écart. En revanche, le prêtre qui a écrit une lettre inappropriée enseigne toujours, de même que le prêtre voyeuriste.

Et puis, on parle comme d'une chose connue de tous d'un prêtre de haut rang entretenant une liaison contre-nature, d'un religieux chassé de son ordre pour une mauvaise vie de ce type et intégré dans une paroisse du centre. Et encore, il y a cette affaire récente évoquée par *Riposte Catholique* : « Dans une paroisse de l'ouest parisien, le vicaire qui a demandé à son curé d'arrêter ses relations contre-nature, a été harcelé par ce dernier et forcé de quitter le diocèse de Paris. »

Le vicaire en question a alors informé un vicaire général, qui lui a conseillé de laisser tomber l'affaire. En fin de compte, le curé a obtenu le départ du vicaire pour un autre diocèse. Or, ou bien le lanceur d'alerte avait tort et devait être sanctionné, ou bien les faits étaient avérés c'est le curé qui devait l'être.

Plus grave finalement que ces chutes et ces scandales de prêtres, sont les excuses théoriques données au péché par d'autres prêtres. Si l'abbé Daniel Duigou, qui répondait à Konbini en 2018 qu'il « *béni[t] aussi des chrétiens homosexuels* » et qu'on peut « *être chrétien et homosexuel* » n'a plus d'affectation à ce jour, d'autres prêtres, curés de paroisse, toujours en fonction, ne semblent pas nets doctrinalement.

Ainsi, Pierre Vivarès, curé de Saint-Paul, qui donne la communion aux homosexuels vivant comme tels, comme il l'a dit dans *Le Parisien* du 4 avril 2019, et qui a d'ailleurs récolté ce qu'il a semé : un jeune activiste homosexuel est venu faire une danse obscène et profanatoire dans son église. Le curé a certes porté plainte contre lui, cependant que des catholiques parisiens sont venus réciter un chapelet de réparation devant son église, mais curé il reste.

Ainsi Georges Nicholso, oratorien, vicaire puis curé de Saint-Eustache, justifiait l'homosexualité dans le *Journal du Dimanche* du 19 octobre 2014. En juin 2021 il avait autorisé l'artiste ouvertement homosexuel Eddy de Preto à chanter dans l'église, qui avait commence son concert avec le la chanson « À quoi bon » dont voici les paroles : « *je crois que je n'suis pas prêt pour obéir à ta Bible / Je sais ce qui te plaît, je crois que je n'ai pas lu les bons livres* ». Aux réactions outrées des fidèles le curé a opposé un silence gêné, mais a gardé le silence lorsque l'artiste a traité les protestataires d'« *homophobes, royalistes, anarchistes d'extrême-droite* » sur les réseaux sociaux.

Affaires détestables qui devraient être traitées au plus vite, aujourd'hui plus que jamais.

\*\*\*

On ne peut s'empêcher de remarquer que, si ces prêtres scandaleux - pour certains criminels - semblent avoir bénéficiés jusqu'ici de beaucoup de mansuétude, les fidèles traditionnels sont toujours, quant à eux, traités d'empêcheurs de communion qu'il faut réduire au maximum. Mgr Ulrich a convoqué la semaine prochaine les curés parisiens dans les paroisses desquels est célébrée la liturgie traditionnelle. Il rentre de Rome. Sans aucun doute y a-t-il entendu une invitation à un certain apaisement, qui est exprimée dans la lettre que le Secrétaire d'Etat vient d'adresser à la Conférence des Evêques réunie à Lourdes : « *Le pape François vous invite également à la plus grande sollicitude et paternité envers les personnes - en particulier les jeunes, prêtres ou laïcs - désorientées par le Motu Proprio Traditionis Custodes dont vous travaillerez à la mise en œuvre. Elles sont des brebis souvent blessées qui ont besoin d'accompagnement, d'écoute, de temps* » (Riposte-catholique).